



La version intégrale du document de travail est disponible en anglais à l'adresse : [iied.org/22618iied](https://www.iied.org/22618iied)

# Agir sur les pertes et dommages liés au climat et aux conflits dans les États fragiles : le cas du Mali

Ritu Bharadwaj, N Karthikeyan, Swati Chaliha et Bakary Dembele

Près d'un milliard de personnes vivent dans des pays classés « États fragiles et touchés par des conflits », soit presque deux fois plus qu'il y a vingt ans. Et ce nombre devrait encore grossir considérablement à l'horizon 2030. Les États fragiles et touchés par des conflits affrontent des risques complexes, multidimensionnels, qui vont s'accumulant : changement climatique, instabilité politique, fragilité économique, faible gouvernance et manque de résilience. Le soutien à ces États est un enjeu mondial urgent.

Le Mali est l'illustration même de ces problématiques. Classé 188e sur 193 à l'Indice de développement humain 2022<sup>1</sup>, il se trouve aux prises avec un conflit de longue durée, des vulnérabilités au changement climatique de plus en plus graves et des déficits de développement chroniques. La région de Mopti, l'un des épicycles de ces crises, a vu les moyens d'existence ravagés par les sécheresses et les inondations, sur fond de conflit responsable du déplacement de milliers de personnes et du bouleversement des systèmes sociaux et économiques.

Notre étude s'est intéressée à cinq communes de Mopti. L'objectif : quantifier les pertes et les dommages économiques et non économiques subis par les habitants de Mopti, examiner les déclencheurs de migration et de déplacement, cerner les moyens d'action pour renforcer la résilience dans les contextes fragiles.

Une démarche d'étude multidimensionnelle conjuguant des méthodes quantitatives et qualitative (sondages auprès des ménages, groupes de réflexion, entretiens avec des

informateurs clés) a été adoptée. Nous avons utilisé deux outils analytiques : 1) le cadre des 3P pour analyser les causes profondes de la vulnérabilité, et 2) la boîte à outils Quantification globale de l'impact climatique (C-CIQ), laquelle intègre les données sur les ménages, les indices de conflit régional, les indices climatiques et les évaluations de protection sociale dans un cadre unifié.

## Augmentation des impacts climatiques et de la migration

Sécheresses, inondations, pluviosité variable, le Mali connaît des catastrophes climatiques de plus en plus fréquentes et de plus en plus intenses. Entre 1994-2003 et 2014-2023, les épisodes de sécheresse sont passés de six à près de neuf par décennie, et les inondations de quatre à plus de cinq. À mesure que les chocs climatiques augmentent en fréquence et en intensité, les ménages perdent de leurs capacités à faire face, pris au piège dans des cycles de pauvreté et de vulnérabilité. La migration et les déplacements sont en forte hausse : 68 % de migrants et de ménages déplacés déclarent être partis vivre ailleurs pour la première fois dans les cinq dernières années.

Le cadre des 3P subdivise les moteurs de vulnérabilité en trois catégories (facteurs de prédisposition, de précipitation et de protection) selon quatre grands indices. L'indice de résilience inhérente (IRI) fait apparaître que les ménages déplacés, manquant de ressources et de services essentiels, sont les plus structurellement vulnérables. L'indice de risque climatique (IRC) évalue

l'exposition des ménages aux aléas du climat, et l'indice de risque de conflit interne (IRCI) mesure leur exposition aux conséquences des conflits. Il ressort de ces indicateurs que les ménages déplacés sont les plus menacés tant par les chocs climatiques que par les risques de conflit.

## Moteurs de la migration et du déplacement

Nous avons procédé à une analyse par régression afin de mieux comprendre les moteurs de la migration et du déplacement que sont les risques climatiques, l'exposition aux conflits et les niveaux de résilience des ménages. Les constats sont les suivants :

- Les ménages qui connaissent moins de sécheresses, d'inondations et de mauvaises récoltes risquent 2,3 fois moins d'être déplacés et 1,5 fois moins d'émigrer. Ce qui confirme que l'instabilité climatique est un déclencheur majeur de migration de détresse et de déplacement forcé.
- L'exposition aux conflits augmente sensiblement la probabilité de déplacement forcé. Les ménages confrontés à moins de violence et d'insécurité risquent trois fois moins d'être déplacés, constat qui témoigne de l'effet déstabilisateur des conflits qui déracinent les familles.
- Le niveau de résilience des ménages joue lui aussi un rôle clé. Les moins résilients risquent 5,09 fois plus d'être déplacés, ce qui donne à penser que l'instabilité économique, le manque de soutien social et la faiblesse des protections institutionnelles exacerbent fortement la vulnérabilité des familles au déplacement, même en l'absence de conflit direct ou de phénomènes climatiques extrêmes.
- Enfin, il n'existe pas de relation statistiquement significative entre l'indice de protection sociale et les choix de mobilité des ménages, ce qui tend à indiquer que les mécanismes actuels de protection sociale à Mopti sont insuffisants pour prévenir la migration ou le déplacement.

Dans l'ensemble, ces constats confirment que la migration de détresse est principalement motivée par les chocs climatiques et que le déplacement forcé est rendu beaucoup plus probable par une combinaison de risques climatiques, de conflit et de faible résilience.

## Coûts économiques et non économiques des pertes et dommages

L'évaluation des pertes et dommages subis par les ménages à Mopti révèle l'ampleur de la dévastation vécue, que ces ménages soient non migrants, migrants ou déplacés.

Nous avons mesuré ces pertes et dommages en nous appuyant sur la plus récente année de catastrophe. Les valeurs obtenues correspondent donc au bilan de cette année précise et d'autres pertes importantes sont à prévoir si les conditions actuelles persistent ou empirent.

Les sécheresses imposent la plus lourde perte de revenu à tous, c'est-à-dire aux ménages non migrants (34 %), migrants (42 %) et déplacés (61 %).

Les pertes causées par les inondations représentent quant à elles 27 % du revenu annuel des ménages non migrants, 29 % de celui des ménages migrants et 40 % du revenu des ménages déplacés. Les principales causes de perte sont les récoltes sinistrées, les animaux d'élevage malades et les dégâts infligés aux habitations et au matériel.

La perte de revenu liée au déplacement constitue une couche de vulnérabilité supplémentaire. Les ménages déplacés perdent l'équivalent de 46 % de leur revenu annuel, constat qui traduit le violent choc financier provoqué par la migration forcée et la difficulté de trouver un emploi dans les situations de déplacement.

Globalement, les ménages non migrants voient leur revenu annuel diminuer de 75 %, les ménages migrants de 90 %, et les ménages déplacés subissent une perte catastrophique de 184 %, signe d'une crise qui les laisse sans aucun espoir de reprendre pied en l'absence d'un important soutien externe.

## Recommandations

L'action face à ces impacts en cascade nécessite des interventions intégrées et adaptées au contexte, qui comblent l'écart entre l'aide immédiate et le renforcement de la résilience à long terme. Nos recommandations s'articulent autour de cinq axes :

- 1. Promouvoir les principes de l'adaptation menée localement et les méthodes adaptatives de consolidation de la paix :** il est essentiel de donner aux institutions locales, aux communautés et aux groupes marginalisés les moyens de conduire le renforcement de la résilience et l'adaptation. Les investissements dans l'agriculture climato-résiliente et dans l'infrastructure de préservation de la ressource eau peuvent directement réduire la vulnérabilité.
- 2. Renforcer les mécanismes de protection sociale réactifs aux chocs et préventifs :** les mécanismes de protection sociale devraient comporter des systèmes d'alerte rapide, des listes de bénéficiaires préenregistrés et des fonds basés sur les prévisions afin que les interventions puissent être réalisées en temps voulu.
- 3. Investir dans des mécanismes de mise en œuvre de la protection sociale qui fonctionnent dans les États fragiles et touchés par des conflits :** les programmes de travaux publics, l'assistance alimentaire, l'assistance en nature et les initiatives de cantines scolaires présentent tous un rapport coût-bénéfice plus élevé dans ces États et peuvent être mieux intégrés dans les systèmes existants. Les pouvoirs publics et les donateurs internationaux devraient utiliser une combinaison équilibrée d'instruments (travaux publics, transferts monétaires ciblés) susceptibles d'optimiser les ressources et d'améliorer la résilience.

#### 4. Lutter contre les inégalités, l'exclusion et la marginalisation dans les systèmes de mise en œuvre

les cadres fondés sur les droits, les systèmes de mise en œuvre décentralisés et les prestations de protection sociale portables sont autant de moyens d'améliorer l'accessibilité et l'inclusivité. Par exemple, grâce aux registres nationaux numériques, les migrants et les personnes déplacées peuvent recevoir leurs prestations dans une administration autre que la leur.

#### 5. Mieux financer le renforcement de la résilience

les États fragiles et touchés par des conflits souffrent d'un sous-investissement chronique dans la protection sociale et les programmes de résilience, dont témoigne une dépense moyenne qui ne dépasse pas 0.86 % du produit intérieur brut (PIB). Ils reçoivent par ailleurs une très maigre part du financement climatique. Les institutions financières internationales doivent donner la priorité à l'allègement et à la restructuration de la dette de ces États afin que puisse être créé l'espace budgétaire nécessaire à l'investissement dans la résilience. Il est essentiel d'accroître le financement climatique et l'aide publique au développement pour combler l'écart de financement et donner aux États fragiles et touchés par des conflits les moyens d'agir sur leurs vulnérabilités systémiques.


Nos conclusions font ressortir la nécessité d'interventions coordonnées, inclusives et multidimensionnelles pour lutter contre les incidences du changement climatique, du conflit et des vulnérabilités socioéconomiques au Mali et dans d'autres États fragiles et touchés par des conflits. À défaut d'efforts importants et soutenus, les communautés vulnérables resteront piégées dans des cycles de pauvreté, de déplacement et de perte.

**Notes** : <sup>1</sup> United Nations Development Programme, Human Development Index, <https://hdr.undp.org/data-center/human-development-index#/indicies/HDI>

**Pour citer la version intégrale** : Bharadwaj, R, Karthikeyan, N, Chalia, S et Dembele, B (2025) **Addressing climate and conflict-related loss and damage in fragile states: a focus on Mali**. IIED, Londres. [iied.org/22618iied](https://www.iied.org/22618iied)

International Institute for Environment and Development  
44 Southampton Buildings, Londres, WC2A 1AP, Royaume-Uni  
Tél: +44 (0)20 3463 7399  
[www.iied.org](http://www.iied.org)

 [www.linkedin.com/company/iied](https://www.linkedin.com/company/iied)

 [www.facebook.com/theIIED](https://www.facebook.com/theIIED)

Téléchargez d'autres publications sur [iied.org/publications](https://www.iied.org/publications)

Financé par



**MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS  
OF DENMARK**

Ce document a bénéficié d'un financement du ministère des Affaires étrangères du Danemark. Les opinions exprimées ne reflètent toutefois pas nécessairement les politiques officielles du gouvernement danois.

Les publications de l'IIED peuvent être partagées et republiées conformément à la licence publique Creative Commons "Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International" (CC BY-NC-ND 4.0). Pour plus d'informations, consultez le site [www.iied.org/about-publications](https://www.iied.org/about-publications) (en anglais).

#### Climate change

*Mots clés:*

Loss and damage, social protection, climate justice, climate finance, national climate change policies



**Knowledge  
Products**